



Communiqué de presse  
Paris, le 25 Juin 2022

## Communiqué de Presse de la Grande Loge Féminine de France

### Journée sombre pour les Femmes !

La Grande Loge Féminine de France, première Obédience féminine dans le monde, qui compte 14000 adhérentes, s'insurge avec force et vigueur contre la décision de la Cour Suprême des Etats Unis d'Amérique de révoquer le droit à l'avortement !

En enterrant l'arrêt ROE vs WADE la Cour Suprême livre les femmes à la décision de chaque Etat. Il est à noter que, déjà, une vingtaine d'états sont revenus, depuis cette révocation, sur la possibilité d'avorter même en cas de viol, d'inceste, et en pénalisant fortement ceux qui réaliseraient cet acte.

Cet arrêt implique de graves conséquences pour la santé et la vie des femmes qui se voient une fois de plus soumises aux dictats des conservatismes, et des lobbies religieux.

Cette décision prouve que jamais rien n'est acquis.

Les Francs maçonnes de la Grande Loge Féminine de France apporteront leur soutien à toutes les femmes pour que, partout dans le monde, elles puissent librement disposer de leur corps.

Encore une fois ce sont les femmes qui subissent. Il faut que cela cesse !

Contact presse : [communication@glff.org](mailto:communication@glff.org)

**GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE**

Association loi 1901 – Siret 784 719 529 00043 – APE 9499 Z – Siège Social : 111-113 rue de Reuilly – 75012 Paris